

Mon regretté et illustre ami, sir John Macdonald, ne disait un jour que presque tous les premiers ministres du Canada sont morts pauvres. Pourquoi? Parce qu'un homme ne peut consacrer toutes les forces de son intelligence aux affaires des autres et s'occuper en même temps des siennes. Qu'est-ce qui permet à un homme de réussir dans les affaires? C'est de s'occuper attentivement de ses propres affaires.

Prenez le jeune Pitt, qui est sans contredit, le plus grand homme d'Etat de l'Angleterre. Il ne pouvait prendre soins de ses propres affaires, lesquelles étaient toujours dans la plus grande confusion. Je puis, à l'appui de ceci vous citer des douzaines d'exemples, mais d'un autre côté, je puis donner les noms de personnages, qui une fois devenu hommes d'Etat, ont trouvé moyen de s'occuper de leurs affaires personnelles, mais ont maladroitement administré la chose publique, comme cela est arrivé pour un célèbre homme d'Etat d'Athènes. Je ne veux pas m'attarder trop sur ce point, mais je puis dire que ma proposition est démontrée par le gouvernement du jour, car parmi les hommes qui le composent, ce ne sont pas ceux qui ont le plus droit d'être considérés comme des hommes d'Etat, qui ont eu le plus soin de leurs affaires personnelles.

Parlant ensuite des chemins de fer, il ajoutait :

Qu'il était plus important de connaître les désirs du peuple que ceux des hommes qui ont des chartes, et possèdent actuellement un grand réseau de chemins de fer.

Il fait ici allusion au chemin de fer Canadien du Pacifique, bien que l'on puisse croire que d'autres membres du gouvernement en fussent alors venu à une entente avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique :

Il est grand temps, disait-il, de changer le système d'après lequel on construit les chemins de fer en Canada, et d'adopter une ligne de conduite plus en rapport avec les véritables intérêts du peuple qui doit en payer les frais de construction. Et dans tous les cas, seuls les intérêts de ce dernier doivent être pris en considération, dans les plans et méthodes à suivre pour construire les chemins de fer. Je ne veux pas, cependant, faire ici allusion à aucune corporation existante.

Vous voyez il agit là en contravention avec les idées du premier ministre.—et ses insinuations semblent viser plus particulièrement la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Les hommes se ressemblent. Personne ne s'occupe d'affaires dans l'intérêt seul de leur santé.

Puis il continue sur ce ton pendant quelque temps et termine ainsi son discours :

Il promet d'appuyer dans le conseil, la politique de chemin de fer, dont il venait de tracer les grandes lignes et de lui faire obtenir l'approbation de ses collègues. Il croyait que les résultats de cette politique seraient merveilleux, et rapporteraient de grands avantages.

Et il a déjà dit qu'il est quelquefois plus avantageux pour le pays, que le gouvernement construise lui-même un chemin de fer, même avec perte, plutôt que d'en confier la construction à une compagnie.

Comment se fait-il que nous n'ayons encore rien obtenu pour le chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau (*Crow's Nest Pass*)?

Nous en avons absolument besoin dans le moment et il devrait être construit aux frais du gouvernement, si nécessaire. Mon honorable ami qui
M. DAVIN.

vient de s'asseoir a parlé d'incompétence. Dans tous les cas, relativement à cette partie du pays à laquelle je suis intéressé, on a fait preuve de la plus grande incompétence, d'abord, quant à ce qui regarde cet ouvrage important, ensuite, en ne faisant pas connaître les intentions du gouvernement, au sujet du chemin de fer de la Baie d'Hudson de la législation à adopter, pour reformer le système de monopole qui existe au sujet du tarif de transport. Nous n'avons pas le moindre indice, qui puisse nous faire croire que l'on se propose d'alléger ces taux qui pèsent si lourdement sur l'esprit des honorables députés.

Je crois que nous, habitants des Territoires du Nord-Ouest, avons droit de nous plaindre de cet état de choses.

Nous avons aussi entendu parler, M. l'Orateur, d'une autre projet de loi, mais comme il ne me regarde pas, je n'ai pas l'intention de m'y arrêter bien longtemps. Il agit d'une mesure tendant à infliger des peines contre les évêques de la province de Québec. Si les évêques, les prêtres, les ministres ou autres ecclésiastiques à quelque église qu'ils appartiennent, sortent de leur attribution pour se mêler indûment d'élection, tout homme ou tout gouvernement, qui prendra les moyens nécessaires pour empêcher semblable chose peut être certain que ma sympathie et mon appui lui sont assurés.

Mais, M. l'Orateur, le *Mail* a découvert, il y a quelques mois, qu'il y avait anguille sans roche relativement à cette discussion religieuse dans la province de Québec. Le fait est qu'il est impossible de trouver, ni dans l'histoire de la politique ni dans celle des arts, une plus sublime comédie, un plus sublime mélodrame, que ce qui a été joué par les chefs libéraux au sujet de la question des écoles. Nous devrions faire une trilogie, et je serais d'opinion que l'on prendrait pour sujet : " Rien pour Joe, ou l'homme lancé en l'air par le pétard qu'il allume." D'abord est venu Joe Martin, que je regrette de ne plus voir dans cette Chambre. Il fit adopter l'Acte du Manitoba de 1890, et il se déclarait en même temps, le plus grand ennemi, existant en Canada, du tarif de transport du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il ne cessa de répéter qu'il était l'ennemi de cette compagnie.

Il fit tout son possible pour porter son parti au pouvoir. Son parti est maintenant au pouvoir et où est-il? Il s'est pris à son propre piège. Il a fait adopter la loi des écoles du Manitoba, mais il n'a, par lui-même, retiré aucun bénéfice du succès de sa politique.

Il a dénoncé le tarif de transport du chemin de fer Canadien du Pacifique, mais nous le voyons empêcher \$12,000 par année, pour favoriser cette compagnie et faire tout en son pouvoir pour l'aider. Voilà un exemple frappant de la manière de subsister du parti libéral, mais, il n'est dans tout ceci, bien entendu, qu'un acteur secondaire. L'acteur par excellence dans ce mélodrame, c'est le premier ministre lui-même. Il pose bien. Il s'est conduit avec beaucoup d'habileté relativement à cette question des écoles. Il est vrai qu'il avait à redouter une certaine partie de la population de l'Ouest,—car il existera toujours des préjugés en ce monde—mais, qu'est-il arrivé? Un certain nombre de ses amis cléricaux dans Québec ont feint de vouloir le combattre. Ils ont sorti des foudres d'une espèce particulière contre lui, mais en les examinant sérieusement, vous découvrez qu'elles ne sont guère plus dangereuses, que ces pétards, que